

STAGE SYNDICAL

LES JEUDI 8 ET VENDREDI 9 MARS 2012

(Vous pouvez vous inscrire à l'un, l'autre ou les deux stages. Ouvert aux non syndiqués)

EVALUATION ET HIERARCHIE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Petite salle de ROBIEN à SAINT-BRIEUC
9 heures - 16 heures 30

PROGRAMME DU JEUDI : EVALUATION ET HIERARCHIE

- **ETAT DES LIEUX** : l'évaluation telle qu'elle est (inspections, chefs d'établissements, notation, sanctions), l'état des projets du gouvernement.
- **QUELLES REACTIONS POSSIBLES ?** Quelles ont été et quelles seront nos marges de manœuvres ?
- **LES ALTERNATIVES** : et si on fonctionnait en collégialité ?

PROGRAMME DU VENDREDI : SOUFFRANCE AU TRAVAIL

- **NOS CONDITIONS DE TRAVAIL** : l'hygiène et la sécurité et leurs conséquences sur notre santé (témoignages...)
- **COMMENT AGIR** pour de meilleurs conditions de travail? Visites médicales, cahier d'hygiène et de sécurité, postes partagés, T.M.S. (troubles musculo-squelettiques), bruit...
- **LES TEXTES régissant les C.H.S.** : décrets, circulaires, Code du Travail...

Précision statutaire:

Chaque travailleur de la Fonction Publique (titulaire ou non, syndiqué ou non) peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite **un mois à l'avance** au plus tard auprès de l'autorité compétente et par voie hiérarchique

Modalités d'inscriptions au verso

Comment s'inscrire ?

En adressant une demande écrite avant le 7 février 2012 :

- au chef d'établissement dans le secondaire ou à l'inspecteur d'académie dans le primaire selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage.**

« *Lieu* », le

Mme/M. le recteur

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation organisé par le syndicat SUD-Éducation 22, qui se déroulera le, à St-Brieuc, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

En avertissant le syndicat de sa participation :

Nom, prénom :

Établissement :

mail :

participera au stage **le Jeudi 8 mars le Vendredi 9 mars** (entourez la ou les dates choisies)

participera au repas le midi **le Jeudi 8 mars le Vendredi 9 mars** (entourez la ou les dates choisies)

(repas bio 9 € le plat végétarien, 11 € avec poisson/viande, entrée et dessert offerts par le syndicat)

(possibilité de répondre par mail : ***sud-education22@wanadoo.fr***)